

NON, L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE N'EST PAS LA SOLUTION AUX PROBLEMES DE LA LIGNE PARIS CAEN CHERBOURG

Pour le Président de la CCI de Caen la solution aux problèmes de la ligne Paris Caen Cherbourg, c'est simple, c'est «l'ouverture à la concurrence». Pour les représentants du monde économique tout est bon pour brader les services publics et ouvrir de nouveaux champs à l'appétit des milieux d'affaires.

Alors, faut-il croire au miracle de l'ouverture à la concurrence ?

Non bien sûr, en aucun cas la mise en concurrence ne règlera les problèmes que rencontrent le système ferroviaire français et encore moins sur la ligne Paris Caen Cherbourg.

Elle ne règlera pas la problématique de l'arrivée des trains normands en Ile de France et notamment le tronçon Mantes Paris ou nos trains passent derrière la circulation des trains de banlieue totalement saturée.

Elle ne règlera pas la dette cumulée de RFF et de la SNCF qui fait que les deux opérateurs ne peuvent plus entretenir et rénover les voies au niveau nécessaire, supprimer les passages à niveaux dangereux et moderniser le parc matériel aujourd'hui à bout de souffle. En Allemagne, l'Etat a pris en charge la dette de la DEUTSCHE BAHN pour libérer les moyens de la modernisation du système ferroviaire.

Elle ne règlera pas le manque de protection des voies et les passages à niveau dangereux, trop nombreux, qui font que régulièrement une vache, un sanglier ou parfois même malheureusement, une voiture ou un poids lourd percute un train.

Tout opérateur privé qui souhaiterait opérer sur le réseau national ferroviaire français devra utiliser des infrastructures parfois à bout de souffle et du matériel, en fin de vie. Il se trouvera donc confronté aux mêmes difficultés que la SNCF sur ses lignes TET (Train d'Equilibre du Territoire) Ligne qui sont sous l'autorité de l'Etat et du gouvernement.

Les différentes expériences d'ouverture à la concurrence menées dans certains pays Européens n'ont pas répondu aux attentes des tenants de la libéralisation du système ferroviaire. C'est ainsi qu'en Allemagne et en Grande Bretagne, **elle s'est traduite par la suppression de nombreux arrêts et une augmentation importante et généralisée des tarifs. La multiplication des acteurs a conduit, dans certains cas, à fragiliser la sécurité du système ferroviaire comme en Grande Bretagne.** Enfin, la dérégulation liée à l'ouverture à la concurrence risque de s'accompagner de mesures de « dumping social » fragilisant la cohésion sociale et créant même des distorsions dans la concurrence.

On peut donc se demander quel est le réel bénéfice pour l'utilisateur de la mise en concurrence des services.

En conclusion, l'ouverture à la concurrence n'améliorera pas réellement et durablement la qualité de service offerte aux usagers. La région ne le souhaite pas. **Le président de la CCI ferait mieux d'être à nos côtés et aux côtés des usagers pour demander à l'Etat et au gouvernement qui est l'autorité organisatrice des transports (AOT) pour les TET et la ligne Paris Caen Cherbourg de revoir le modèle ferroviaire français en lui donnant les moyens de son développement, notamment au niveau de l'opérateur historique : la SNCF.** Il peut être utile de rappeler que cette entreprise publique a constitué un modèle à l'échelle mondiale jusqu'à la fin des années 1990, Mais qui veut tuer son chien....